

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Commission permanente du 12 février 2024

Délibération n° CP-2024-2970

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Assemblée générale de l'association Réseau des Territoires Innovants Les Interconnectés - Désignation d'un représentant de la Métropole de Lyon

Service : Délégation Développement responsable - Direction Innovation numérique et systèmes d'information

Rapporteur : Monsieur Jean-Michel Longueval

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 64

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 26 janvier 2024

Secrétaire élu(e) : Madame Claire Brossaud

Présents : M. B. Artigny, Mme F. Asti-Lapperrière, M. P. Athanaze, M. B. Badouard, M. F. Bagnon, Mme É. Baume, M. Y. Ben Itah, Mme F. Benahmed, M. I. Benzeghiba, M. B. Bernard, M. P. Blanchard, Mme L. Boffet, Mme C. Brossaud, Mme V. Brunel, M. J. Bub, M. F-N. Buffet, M. J. Camus, Mme S. Chadier, M. P. Charmot, M. P. Cochet, Mme B. Collin, Mme D. Corsale, Mme C. Crespy, Mme L. Croizier, M. R. Debû, Mme H. Duvivier Dromain, Mme L. Fréty, Mme N. Frier, M. G. Gascon, Mme H. Geoffroy, M. C. Geourjon, M. M. Grivel, Mme A. Groperrin, M. F. Groult, M. P. Guelpa-Bonaro, Mme S. Hémain, Mme Z. Khelifi, M. D. Kimelfeld, M. J-C. Kohlhaas, M. L. Lassagne, M. J-M. Longueval, Mme V. Moreira, Mme D. Nachury, Mme C. Panassier, M. R. Payre, M. L. Pelaez, Mme I. Petiot, Mme M. Picard, Mme M. Picot, Mme C. Pouzergue, M. C. Quiniou, M. J-C. Ray, Mme S. Runel, Mme V. Sarselli, M. L. Seguin, Mme N. Sibeud, Mme L. Vacher, M. C. Van Styvendael, Mme B. Vessiller, M. M. Vincent.

Absents excusés : M. J-L. Da Passano (pouvoir à M. D. Kimelfeld), Mme N. Dehan (pouvoir à Mme C. Brossaud), Mme R-F. Fournillon (pouvoir à M. M. Grivel), M. R. Marion (pouvoir à Mme V. Brunel).

Commission permanente du 12 février 2024**Délibération n° CP-2024-2970**

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Assemblée générale de l'association Réseau des Territoires Innovants Les Interconnectés - Désignation d'un représentant de la Métropole de Lyon

Service : Délégation Développement responsable - Direction Innovation numérique et systèmes d'information

La Commission permanente,

Vu le rapport du 24 janvier 2024, exposant ce qui suit :

Le Conseil de la Métropole de Lyon, par délibération n° 2020-0125 du 27 juillet 2020, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

I - Contexte

Le Réseau des Territoires Innovants, aussi appelé Les Interconnectés, est une association qui a été créée en 2009 par l'Assemblée des Communautés de France et l'association des Communautés urbaines, dans le but de favoriser la diffusion des usages des nouvelles technologies de l'information et de la communication et de la société de l'information sur le territoire national, voire européen.

Elle réunit des collectivités territoriales et leurs partenaires sur l'ensemble des thématiques du numérique. Son siège social est fixé à Lyon.

L'association s'appuie sur une dynamique d'échange et de mise en réseau des collectivités territoriales et de l'intercommunalité en particulier avec les acteurs des nouvelles technologies.

Elle constitue un réseau de 1^{er} plan de partage d'information, de diffusion d'initiatives, de bonnes pratiques, de solutions technologiques et d'événements phare. Elle produit des ressources, notamment un guide des chartes territoriales de la donnée (utile pour la démarche à venir de la Métropole). Elle anime un cycle d'ateliers de partage entre pairs et de formation, Territoir' Prod, sur les thématiques d'actions de la Métropole. Par ailleurs, Les Interconnectés sont influents vis-à-vis de l'État.

L'adhésion à cette association permet aux territoires et collectivités de faire entendre leurs voix et positions en matière de numérique et d'accéder aux services collectifs que celle-ci propose.

Pour rappel, la Métropole a attribué des subventions à l'association jusqu'en 2020 pour contribuer à l'organisation, sur son territoire, du forum des Interconnectés, l'événement phare de l'association. Dorénavant, le forum des Interconnectés est itinérant, chaque édition annuelle s'organisant dans un territoire différent.

II - Modalités de représentation

Les adhérents à l'association sont des collectivités et établissements publics ainsi que les associations France urbaine et intercommunalités de France, en qualité de membres fondateurs.

Ses membres sont organisés en 3 catégories : les membres fondateurs, les membres actifs (dont un collège des collectivités territoriales et des élus) et les grands partenaires.

La Métropole étant adhérente de cette association, il convient de procéder à la désignation de son représentant à l'assemblée générale de celle-ci ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

Désigne madame Emeline Baume en tant que titulaire pour représenter la Métropole, pour la durée du mandat en cours, au sein de l'association Réseau des Territoires Innovants Les Interconnectés.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Publié le : 13 février 2024

| |
|---|
| Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20240212-314648-DE-1-1 Date de télétransmission : 13 février 2024 Date de réception préfecture : 13 février 2024 |
|---|